



Réunion de quartier de la Forêt

Compte-rendu de la réunion du Vendredi 28 octobre 2005

Monsieur le Maire introduit la réunion en la présence de nombreux propriétaires du secteur.

➤ 1 Passage du Roc :

Des inquiétudes et un mécontentement sont revendiqués par les habitants bordant la voie vis-à-vis des problèmes de sécurité et d'accès que vont engendrer la réalisation des différentes copropriétés sur le secteur. Monsieur le Maire indique qu'il entend trouver une solution à ces soucis en scindant la route au niveau des parcelles 996 et 1803.

Une barrière mobile pourrait ainsi être installée pour une expérience hivernale, les services étant chargées d'examiner sur place l'emplacement le mieux adapté. Des problèmes de débouchés du passage du Roc sur la voie communale de la Vignette et du Mont Lachat sont évoqués : sur la partie haute validation pour une mise en place d'un miroir avec un « stop », sur la partie base le miroir existant déjà, il convient de rajouter soit une « balise de priorité » soit un « stop ».

Ces dispositions sont acceptées à l'unanimité par les habitants présents.

➤ 2 Abri à Ordures Ménagères :

Monsieur le Maire rappelle que cet abri appartient à la copropriété « les Hauts de Saint Gervais » et retrace l'historique de l'opération qui n'a pu aboutir à ce jour au regard de l'opposition d'un riverain. L'ensemble des personnes présentes sont à contrario favorable à l'unanimité pour la reprise de cette cabane dans le domaine public afin de solutionner les problèmes de collecte des ordures ménagères du quartier et pas seulement de la copropriété.

Monsieur le Maire devant ce constat informe l'assemblée de son avis favorable à la reprise de ce dossier et des transactions s'y rattachant qui devront comprendre une participation financière de la copropriété considérant que ce local est vétuste par défaut d'entretien. Il remplacé par le système de containers semis enterrés qui permettra de ce fait l'installation d'un point de tri sélectif.

**HOTEL DE VILLE – 50 avenue du Mont d'Arbois – B.P.43 – 74170 SAINTGERVAIS LESBAINS –
FRANCE**

Tél + 33 (0)4 50 47 75 66 - Fax + 33 (0)4 50 47 75 73

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – 74190 Le Fayet Tél + 33 (0)4 50 78 27 69 Fax+ 33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de St-Nicolas – 74190 St-Nicolas de Véroce Tél + 33 (0)4 50 93 20 63 Fax+ 33 (0)4 50 93 24 33



➤ 3 Questions diverses :

- Enfouissement des réseaux secs : aucun programme n'est d'actualité sur ce secteur, la municipalité s'est d'ores et déjà engagée dans des études sur les secteurs de Nant Blanchet et du Gollet. Une priorité devra être trouvée sur l'ensemble des demandes, le budget communal ne pouvant satisfaire qu'une opération d'enfouissement par an au regard de son coût.
- Arrivé du Gaz : une extension du réseau est actuellement en cours de réalisation par les services de GDF sur le secteur de la rue de la Vignette. La municipalité n'a pas connaissance d'une autre extension sur le secteur de la Forêt.
- Chemin d'Anterne : les négociations foncières avec les différents propriétaires de cette voie aujourd'hui privée seront prochainement relancées afin que cette voie puisse intégrer le domaine communal, régularisant en même temps l'accès au réservoir communal de la Forêt.
- Ralentisseur rue de Mont Lachat : une demande a été adressée à la municipalité en ce sens : désaccord sur cette réalisation.
- Lorsque Monsieur le Maire aura rendez-vous avec SOGIMALP, pour le local à ordures, les habitants du quartier souhaitent que soit abordée la possibilité d'arborer ou de végétaliser les murs bétons semi enterrés des garages.

Le Maire
Conseiller Général du Canton
De Saint Gervais les Bains

Jean Marc PEILLEX

**HOTEL DE VILLE – 50 avenue du Mont d'Arbois – B.P.43 – 74170 SAINTGERVAIS LESBAINS –
FRANCE**

Tél + 33 (0)4 50 47 75 66 - Fax + 33 (0)4 50 47 75 73

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – 74190 Le Fayet Tél + 33 (0)4 50 78 27 69 Fax+ 33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de St-Nicolas – 74190 St-Nicolas de Véroce Tél + 33 (0)4 50 93 20 63 Fax+ 33 (0)4 50 93 24 33